



**stéphane plaza**  
Immobilier

Honoraires au 29/05/18

## HONORAIRES DE L'AGENCE

(\* TVA AU TAUX EN VIGUEUR DE 20 % INCLUSE)

### VENTE :

indiquée ci-dessous :

La rémunération sera à la charge de l'acquéreur exprimée en pourcentage ou en forfait :

De 0 à 140 000 euros prix de vente : forfait de 6 000 euros TTC\*

De 140 001 euros à 200 000 euros prix de vente : 9 800 euros TTC\*

De 200 001 euros à 300 000 euros prix de vente : 5% TTC\*

De 300 001 euros à 400 000 euros prix de vente : 4,5% TTC\*

Au-delà de 400 001 euros prix de vente : 4 % TTC\*

### LOCATIONS :

La note d'honoraires est facturée 50 % pour le propriétaire et 50 % pour le locataire.

Pour la rédaction de bail, la publicité, la constitution du dossier et les visites selon la Loi Alur du 27/03/14 :

*En zone très tendue, le plafond est fixé à 12 euros maximum par mètre habitable*

*En zone tendue, le plafond est fixé à 10 euros maximum par mètre carré*

*Hors zone tendue, le plafond est fixé à 8 euros par mètre carré habitable.*

Pour l'état des lieux :

*Pour toutes zones confondues, le plafond est fixé à 3 euros par mètre carré habitable.*

SARL JCB Immobilier, 1 place de l'Europe 44350 GUERANDE, au capital social de 20 000€, commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier.

Carte professionnelle n° 4402 2018 000 031 653 délivré par la CCI de Saint Nazaire. Activités : transaction sans détention de Fond. RCS 483 557 351 ST NAZAIRE. Assurance RCP : GALLIAN n°24960 F.  
TVA intra 114 83 557 351 / n° de SIRET 483 557 351 00010